



PROCES VERBAL D’AFFICHAGE DU CONSEIL MUNICIPAL Du vendredi 05 juin 2026

Début de la séance à 19h10

Membres : En exercice : 11, Présents : 8, Absents : 3

Etaient présents :

Mme EBRARD Sylviane ; Mme TAPIN Béatrice ; M. LECARPENTIER Vincent ; Mme MARTIN Véronique ; Mme DUMAINE Nadia ; M. MESTRALLET Nicolas ; Mme VERIER Marie ; Mme MAHE Alexandra.

Etaient absents excusés : - M. MAZZOTTI Toni ; M. SARRANO Olivier ; M. RAZAFINARIVO Jimmy ;

Procuration : - M. MAZZOTTI Toni à Mme MARTIN Véronique

Secrétaire de séance : Mme VERIER Marie

ORDRE DU JOUR

- **Approbation du Procès-verbal de la séance du 11 mai 2026** ;
- 1- Elections des délégués des conseils municipaux, préalablement aux élections sénatoriales 2026 ;
- 2- Demande subvention DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) « fonds vert », pour nouvelle réserve incendie ;
- 3- Nomination d'un correspondant Défense pour la Délégation militaire départementale du Calvados dans le cadre du recensement citoyen ;
- 4- Nomination d'un délégué Elu pour le CNAS (Comité national d'action sociale).

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 11 mai 2026 à l'unanimité.

DELIBERATIONS et AVIS

1/ Elections des délégués des conseils municipaux, préalablement aux élections sénatoriales 2026

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;
Vu l'instruction du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux, instruction qui indique le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral

Mme le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mme Véronique MARTIN et Mme DUMAINE Nadia pour les plus âgés et de Mme VERIER Marie et Mme MAHE Alexandra pour les plus jeunes. Mme Véronique MARTIN, la plus âgée assure la présidence du bureau.

b) Élection du délégué (ou des délégués)

Les candidatures enregistrées :

- Madame EBRARD Sylviane

Mme la Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du (ou des délégués) en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 9
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 9
- majorité absolue : 5

A obtenu :

- Mme EBRARD Sylviane 9 voix

Mme EBRARD Sylviane ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

c) Élection des délégués suppléants

Les candidatures enregistrées :

- Madame TAPIN Béatrice



PROCES VERBAL D’AFFICHAGE DU CONSEIL MUNICIPAL Du vendredi 05 juin 2026

- Monsieur LECARPENTIER Vincent
- Madame VERIER Marie

Mme la Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du (ou des délégués) en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 9
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 9
- majorité absolue : 5

Ont obtenu :

- Madame TAPIN Béatrice 9 voix
- Monsieur LECARPENTIER Vincent 9 voix
- Madame VERIER Marie 9 voix

Madame TAPIN Béatrice, Monsieur LECARPENTIER Vincent, Madame VERIER Marie
ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

Pour : UNANIMITE

2/ Demande subvention DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) « fonds vert », pour nouvelle réserve incendie

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que dans le cadre de la prévention des risques d'incendie il est nécessaire d'installer une défense incendie Chemin de la Tonnelle.

La commune peut prétendre à la subvention DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) à hauteur de 50 %.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire

A établir toutes les démarches nécessaires pour effectuer une demande de subvention à la DETR

Pour : UNANIMITE

3/ Nomination d'un correspondant Défense pour la Délégation militaire départementale du Calvados dans le cadre du recensement citoyen

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de nommer au sein du Conseil Municipal un correspondant Défense.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré désigne :

- Madame Marie VERIER en tant que correspondant Défense.

Pour : UNANIMITE

4/ Nomination d'un délégué Elu pour le CNAS (Comité national d'action sociale).

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de nommer au sein du Conseil Municipal un délégué du CNAS (Comité National d'Action Sociale)

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré désigne :

- Madame Béatrice TAPIN en tant que déléguée du CNAS.

Pour : UNANIMITE

Séance levée à 09h40

Les délibérations peuvent être consultées en Mairie AFFICHÉ en Mairie, le 09/06/2026

Les actes de la commune sont édités par publication papier, et sont tenus à la disposition du public en mairie de manière permanente et gratuite. (Délibération 29/2022. Séance du 27/06 /2022)

La secrétaire de séance
Marie VERIER

Le Maire,
Sylviane EBRARD